

Fournitures scolaires de la classe de Petite Section.

Toutes les fournitures marquées au nom de l'enfant seront à apporter **le premier jour**
MERCI ☺

Matériel à usage collectif :

- 1 ramette de 500 feuilles de papier blanc 80 grs. Dim 21x29,7 cm.
- 1 boîte de 12 crayons corps triangulaire gros module (gros diamètre triangulaire très important pour un apprentissage de la tenue du crayon) JUMBO School'Peps mine 5 mm MAPED.
- 1 bâton de colle géant 40 grs.
- 1 boîte de mouchoirs en papier.

Le matériel suivant sera personnel à l'enfant :

- 1 classeur format A4, 4 anneaux, couleur au choix, avec un dos (épaisseur) de 4 cm obligatoirement.
- 2 protèges documents format A4 en plastique 10 volets (soit 20 vues) couleur au choix.
- 1 protège documents format A4 en plastique 20 volets (soit 40 vues) couleur au choix.
- 2 photos d'identité pour la classe (utilisation pédagogique, important dès le premier jour de la rentrée).
- Si tétine : une boîte pour la ranger dans le cartable avec le prénom de l'enfant sur la boîte et la tétine.
- 1 petite gourde facile à ouvrir et fermer pour l'enfant avec son prénom.
- 1 drap housse 120 x 60 cm avec le prénom en gros sur le dessus.
- 1 petit sac en tissu avec cordon, avec le prénom de l'enfant, qui contiendra le goûter.
- 1 change complet de vêtements (tee-shirt, pantalon, culotte/slip, chaussettes) adaptés à la saison, marqués au prénom de l'enfant.
- 1 rouleau de sacs poubelle de 10 litres maximum afin de mettre les affaires en cas d'accident à renouveler.
- 1 sac à dos avec le prénom de l'enfant pouvant contenir le sac en tissu du goûter, la petite gourde, cahier petit format, la boîte à tétine, un petit Doudou et le drap rendu le vendredi soir. Veiller à ce qu'il ne soit pas trop petit car votre enfant va apprendre à ranger ses affaires seul dedans.

Des petites fournitures seront commandées par l'école et facturées au premier trimestre (moins de 5 euros).

IMPORTANT

§§§ Le matériel qui ne correspond pas vous sera rendu dès les jours suivants la rentrée pour échange §§§

La tenue vestimentaire doit être correcte, bleue et/ou blanche couleurs de la congrégation.

Elle doit être aussi confortable car les enfants de maternelle font une séance de motricité chaque jour.

Le port du tablier de P.A.P.E.L. est obligatoire dès les premiers jours du mois d'octobre, le prénom de l'enfant doit être inscrit au moins sur l'étiquette car les enfants portent tous le même. Si vous souhaitez une

broderie personnalisée prénom ou nom c'est à définir à la commande le site www.letablierbobine.fr

Sur l'espace école, saisissez le code d'accès de votre école « saintebernadette » puis effectuez votre commande.

La tenue sportive est obligatoire lors des séances de sport avec A.P.A.S.H.
(selon la saison : 1 jogging ou 1 short mi long et 1 paire de chaussures de sport).

Je vous souhaite de bonnes vacances

K. Dudarek-Gory